

# Habilitation électrique Haute Tension (UTE NF C18 510)

## Objectifs de la formation

**A l'issue de la formation, le participant sera capable :**

- d'appliquer les règles de sécurité (norme NFC 18-510) à observer lors des travaux sur des équipements et/ou matériels alimentés par une source électrique en haute tension HTA (maxi 50Kv),
- de transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
- d'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

## Personne concernée

Personnel électricien amené à effectuer des travaux et interventions sur des installations électriques HT  
Accessible aux personnes à mobilité réduite

## Prérequis

Connaissances en électricité liées à la nature des opérations électriques à effectuer

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques  
Démonstration des EPI

### Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif  
Valise électrique d'apprentissage  
Vérificateur d'absence de tension  
Outillage électrique isolé  
Dispositif de condamnation et appareil de mesure  
Moyen de balisage  
Gants isolants, écran faciale...

### Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

## Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

### Nombre de participants :

4 à 10 participants

**Durée :** à confirmer en fonction du ou des titre(s) d'habilitation électrique

**Le délai d'accès** tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

**Renouvellement :** Tous les 36 mois

# Habilitation électrique Haute Tension (UTE NF C18 510)

## Contenu de la formation

### Rappels sur le risque électrique

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Contacts direct, indirect, court-circuit
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Personnes intervenant, niveaux d'habilitation, zones d'environnement
- Documents et procédures d'instructions associées
- Utilité des plans et des schémas...

### Technique appliquée

- Les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure, de séparation
- Repérage des circuits et conducteurs
- Verrouillage, manœuvre, condamnation
- Matériel et équipement de sécurité
- Choix des outils électriques portatifs à main

### Opérations en haute tension

- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Opérations sur ou à proximité de canalisations électriques
- Procédure de consignation haute tension
- Lecture de schémas électriques en haute tension

### Premiers secours

- Effets du courant sur le corps humain
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Incendie dans une installation électrique

### Travaux pratiques

Présentation des équipements électriques de l'entreprise :

- Installation HT
- Armoires et installations électriques
- Matérialisation de la notion de voisinage
- Revue des dangers inhérents à l'installation
- Réalisation de consignation
- Application des procédures de travail

### Contrôle des connaissances

Théorique et pratique suivant la NFC 18-510.

## Evaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation. Seul l'employeur pourra l'habiliter. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-510).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

## Modalités :

Tarif intra entreprise : nous contacter (le tarif dépend des titres d'habilitation demandés)

### Contact :

Mylène DUBROCA  
0692 55 44 28  
redbird.reunion@gmail.com